



A retenir

OÏDIUM	Surveillez les stades dans les parcelles sensibles
MILDIU	Recherchez les foyers primaires dans les secteurs les plus arrosés
TORDEUSES DE LA GRAPPE	Suivre les pièges

PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – cumul hebdomadaire du 02/04 au 07/04/2024 – échelle du Min au Max (5 à 37 mm)

Source IFV

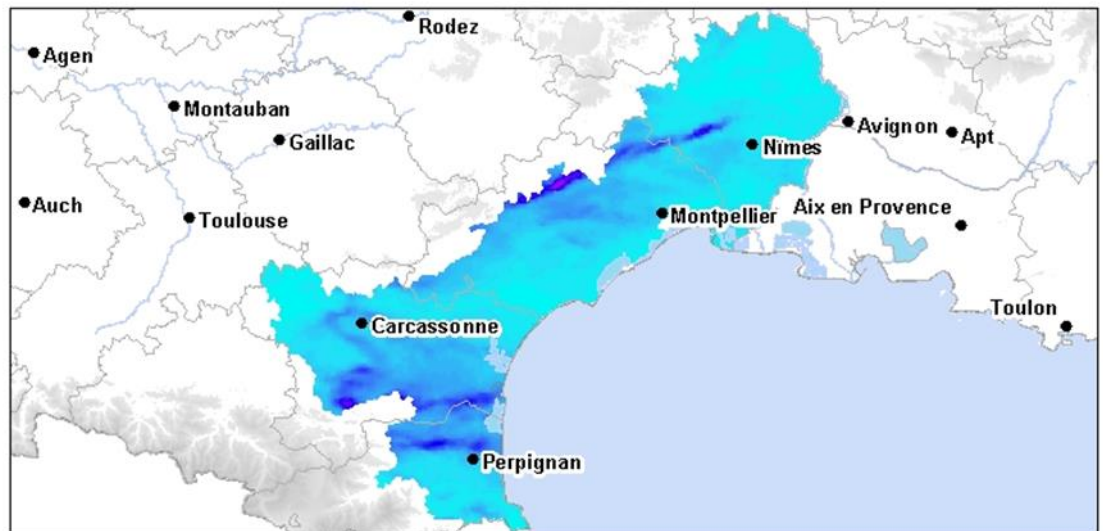
		2-avr.	3-avr.	4-avr.	5-avr.	6-avr.	7-avr.
AUDE	ALAIGNE	0,1	0	0	0	0	0
	CAZILHAC	0	0	0	0	0	0
	LEZIGNAN	0,2	0	0	0	0	0
	LIMOUX	0,1	0	0	0	0	0
	NARBONNE	0,6	0	0	0	0	0
GARD	AIGUES-MORTES	0,3	0	0	0	0	0
	BARJAC	0,3	0	0	0	0	0
	CARDET	0,1	0,1	0	0	0	0
	CHUSCLAN	0	0,2	0,1	0	0	0
	SAINT-GILLES	0,1	0,8	0,1	0	0	0
VILLEVIEILLE	0	0,4	0	0	0	0	
HERAULT	MARSEILLAN	0,3	0	0	0	0	0
	OLONZAC	0	0	0	0	0	0
	POUZOLLES	0,4	0	0,1	0	0	0
	PUISSERGUIER	0,1	0	0	0	0	0
	SAINT-JEAN-DE-FOS	0	1,6	0	0	0	0
VALFLAUNES	0	0,1	0	0	0	0	
PO	ESTAGEL	0	0	0	0	0	0
	LAROQUE-DES-ALBERES	5,1	0	0	0	0	0
	LLUPIA	1,5	0	0	0	0	0
	PIA	0,6	0	0	0	0	0
RODES	0	0	0	0	0	0	

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie



4240407;
mini=0.0mm - maxi=36.3mm

Valeur
Elevée : 40
Faible : 0

STADES PHENOLOGIQUES

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **pointe verte de la pousse visible** » (stade 05 ou C ou BBCH 09) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives**,
- à « **boutons floraux encore agglomérés** » (stade 15 ou G ou BBCH 55) dans les **parcelles en zone précoce**.

Le stade majoritairement observé est « **2 ou 3 feuilles étalées** » (stade 09 ou E ou BBCH 12-13).

Comparé à 2023, l'avance est d'environ 8 jours. Les stades phénologiques observés sont comparables à ceux de 2020 (année précoce) à la même date.



2 ou 3 feuilles étalées

OIDIUM (*Erysiphe necator*)

× Aude,

Légère augmentation en fréquence des symptômes sous la forme « drapeau », le cépage Carignan est le plus impacté.

× Gard

De nouveaux drapeaux d'oïdium sont observés sur Carignan dans les Costières. Les 1^{ers} drapeaux sont observés en Vallée du Rhône.

× Hérault

De nouveaux drapeaux sont découverts dans les unités agroclimatiques du Minervois, des Hauts-Coteaux, du Biterrois, des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault. Ces symptômes sont visibles dès que les stades phénologiques sont suffisamment développés dans les parcelles.

Les 1^{ers} repiquages :

- sur Carignan à drapeaux sont observés dans les Hauts Coteaux, le Biterrois et la Moyenne Vallée de l'Hérault,
- sur Chardonnay (cépage sensible) dans la Moyenne Vallée de l'Hérault.

Par unité agroclimatique, le stade phénologique dominant observé sur Carignan est le suivant :

- « **éclatement des bourgeons** » (stade 06 ou D ou BBCH 10) dans le Nord Montpellierais,
- « **première feuille étalée** » (stade 07 ou BBCH 11) dans la Vallée de l'Orb-Lodévois,
- « **2 ou 3 feuilles étalées** » (stade 09 ou E ou BBCH 12-13) dans le Minervois, les Hauts Coteaux, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais,
- « **5 ou 6 feuilles étalées, inflorescences visibles** » (stade 12 ou F ou BBCH 14-53) dans le Biterrois.

× Pyrénées-Orientales

Les symptômes drapeaux sont encore observés au vignoble.

Les symptômes sur feuilles sont observés sur cépages sensibles notamment (Carignan...). Leur fréquence augmente.



Symptôme drapeau sur Carignan



Symptôme sur feuille

Evaluation du risque : le risque est fonction de l'historique de la parcelle, de la sensibilité du cépage, de son stade phénologique et de son environnement.

Surveillez les symptômes et les stades phénologiques des cépages/situations sensibles (Carignan à « drapeaux », Chardonnay, Roussane...).

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

Éléments de biologie (Source : Guide des Vignobles Rhône Méditerranée 2024 - 2025)

Le mildiou se conserve durant l'hiver sous forme d'œufs (oospores) présents dans les feuilles mortes essentiellement. La qualité de conservation des oospores dépend surtout du régime des pluies et de la température : globalement, plus l'hiver est doux et humide, plus le potentiel d'attaque est élevé au printemps.

Dans le contexte méridional, la climatologie hivernale n'est jamais un facteur limitant. Les œufs d'hiver sont toujours mûrs en plus ou moins grande proportion dès le début de la période végétative.

Pour que les contaminations primaires aient lieu (foyer primaire), il faut conjointement :

- la présence d'organes verts dès le stade « pointe verte de la pousse visible » (stade 05 ou C ou BBCH 09) (semis de pépins compris) ;
- la présence de flaques d'eau (des rosées ne suffisent pas*) ;
- une température supérieure à 10-11°C.

Ces conditions permettent aux œufs d'hiver de libérer les macroconidies contenant des zoospores qui contaminent les organes verts présents dans la flaque (pampres, sagattes ainsi que les éventuelles plantules issues de semis de pépins) ou à proximité immédiate par éclaboussures.

Après un délai variable, de 10 à 20 jours selon la température, les 1^{ères} taches apparaissent sur le feuillage (formation de foyers primaires : taches d'huile sur les organes verts présents au niveau du sol ou occasionnellement au cœur de la souche sur feuilles voire directement sur inflorescences). Les conidies présentes à la face inférieure des feuilles assurent par la suite les contaminations secondaires sur les autres organes en présence de pluie, de rosée ou de brouillard.

Des travaux récents montrent que les contaminations primaires ont lieu durant toute la campagne.

*Exception : dans le cas de sols régulièrement humides, les plantules issues de semis de pépins, marcottes de l'année dans le sol, peuvent être contaminées directement dans le sol avant même leur apparition à l'air libre. Le développement de la maladie dépend des conditions climatiques printanières.

Données de la modélisation

✓ **Potentiel Système** (modélisation arrêtée au 8 avril compris) :

J = 8 avril 2024	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
Risque modélisé Mildiou	Le Risque mildiou modélisé est fort dans l'ensemble du Gard et de l'Hérault ainsi qu'au niveau du Cru Banyuls, des Fenouillèdes, des Aspres 1 ^{ers} Coteaux et de la Plaine Sud Tech pour les Pyrénées-Orientales ainsi que le Minervois, les Corbières Occidentales et le Littoral pour l'Aude. Il est faible dans le reste de la région.	Le Risque modélisé diminue pour redevenir faible dans les Corbières Occidentales, les Minervois Est et Ouest pour l'Aude, les Aspres 1 ^{ers} Coteaux, Fenouillèdes et la Plaine Nord Tech pour les Pyrénées-Orientales. Le Gard et l'Hérault se maintiennent en risque fort dans les 7 prochains jours.
Contaminations	<p>La maturité des tout 1^{ers} œufs d'hiver est modélisée à partir du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7 avril dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales <p>Avant cette date, aucune contamination pré-épidémique n'est modélisée.</p> <p>La masse des œufs n'est pas encore mûre.</p>	<p>Démarrage annoncé des premières contaminations pré-épidémiques :</p> <p>Sur les pluies prévues les 8 et 10 avril dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'Aude : Cabardès, Corbières Occidentales et Haute Corbières, Limouxin, Minervois Est et Ouest, Littoral et Malepères - le Gard : Uzège, les Costières, Vivarais, , - l'Hérault : Minervois, Moyenne Vallée de l'Hérault, Montpellierais et Nord Montpellierais. - les Pyrénées-Orientales : Aspres 1^{ers} Coteaux, Bas Conflent, Cru Banyuls, Moyenne Vallée de l'Agly et Plaine Sud Tech. <p>Attention ! Pour l'ensemble des secteurs du Gard ainsi que dans certains secteurs de l'Aude (Cabardès, Limouxin) ces 1^{ères} contaminations sont considérées comme particulièrement virulentes !!</p> <p>Pour l'ensemble du vignoble regional, même si aucune contamination épidémique n'est encore annoncée il faudra rester vigilant si les pluies des 8 et 9 avril sont plus importantes que les prévisions (entre 1 et 8 mm).</p> <p>Compte tenu des prévisions météo actuelles, la maturité de la masse des œufs d'hiver est modélisée à partir du 20 avril dans :</p> <p>L'Aude : Cabardès, Carcassonnais, Corbières Occidentales, Malepère et Minervois Est,</p> <p>Les Pyrénées-Orientales : Aspres 1^{ers} Coteaux, Bas Conflent, Haute et Moyenne Vallée de l'Agly et la Plaine Nord Tech.</p> <p>Avant cette date, aucune contamination épidémique n'est modélisée.</p>

Bleu = démarrage ou nouvelles contaminations

Vert = rien à signaler

× Situation automne-hiver 2023-2024

Les conditions climatiques de l'automne et de l'hiver restent favorables à la présence des oospores (oeufs d'hiver, forme sexuée de conservation hivernale du mildiou).

× Vignoble régional

Aucun foyer primaire observé à ce jour.

Évaluation du risque : Le risque en sortie d'hiver et normalement donné par la modélisation (EPI 89), un problème technique ne permet pas d'avoir le risque cette année. Néanmoins, l'équipe du BSV ex Languedoc Roussillon s'accorde à définir le risque comme faible à moyen selon les secteurs. Il est à noter que la maturation des œufs d'hiver (forme de conservation du mildiou) n'est pas un critère limitant dans les conditions viticoles méditerranéennes car une bonne partie d'entre eux est systématiquement mûre chaque année dès le début avril.

Dans la grande majorité des situations, le risque est faible.

Toutefois, ce risque doit être modulé et considéré comme fort dans :

- **les parcelles difficiles d'accès** (faible portance, fortes pluies) ou à microclimats favorables à la maladie,
- **les parcelles inondées en fin d'hiver** (mars 2024), notamment le long de la Cèze (Gard) et du fleuve Hérault (Hérault) dans lesquelles de la végétation aurait pu être au contact de l'eau. La portance et l'accès à ces parcelles reste difficile. Les conditions peuvent donc être favorables au mildiou.

Les épisodes pluvieux successifs depuis le 25 mars ont probablement engendré des 1^{ères} contaminations de faibles importances **dans les secteurs les plus arrosés**. Les éventuels foyers primaires sont à rechercher à partir dès maintenant.

Méthodes prophylactiques :

- maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limiter au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche,
- raisonner les travaux d'entretien du sol (préserver les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les 1^{ers} traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).

BLACK ROT *(Guignardia bidwellii)*

• **Éléments de biologie** (Source : *Guide des Vignobles Rhône Méditerranée 2024-2025*)

Le black-rot est provoqué par un champignon *Guignardia bidwellii*. Il hiverne sous forme de périthèces sur les organes touchés par la maladie (en particulier les baies momifiées laissées sur les rafles sèches et les vrilles qui restent sur les fils).

Au printemps, elles libèrent des ascospores suite à une humectation prolongée et à une température supérieure ou égale à 9°C (11°C minimum pour le mildiou). Les premières contaminations sont possibles dès le stade « 2 ou 3 feuilles étalées » (stade 09 ou E ou stade BBCH 12-13).

Après une période d'incubation d'une vingtaine de jours, les taches caractéristiques apparaissent sur le feuillage. Ces taches sont plus ou moins régulières, d'environ 5 mm de diamètre. De couleur « café au lait », virant au « brun feuille desséchée », elles sont bordées d'un liseré violacé. Elles se couvrent ensuite de pycnides, ce qui permet de les différencier de taches analogues ayant une autre origine (dés herbants foliaires).

• **Situation aux vignobles**

× Vignoble régional

Rappel : bilan de campagne 2023 : les conditions climatiques printanières sont favorables au développement du black rot (sauf dans les secteurs ayant eu une faible pluviométrie dans les Pyrénées-Orientales et parties littorales de l'Aude et de l'Hérault), la maladie s'installe progressivement dans les secteurs sensibles du vignoble régional jusqu'à la 1^{ère} décade de juillet. La fréquence des parcelles touchées est supérieure à celles de 2022 cependant les attaques sur baies

sont limitées. **On note localement des pertes de récoltes notamment dans les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et le Nord Montpelliérais.**

Aucun symptôme observé à ce jour.

Evaluation du risque : Il convient de repérer :

Les **parcelles à risque fort**, avec perte de récolte en 2023 et/ou 2022. Dans ces parcelles, un fort inoculum peut être présent notamment sous forme de « momies », grappes sèches avec des grains séchés de coloration noire-bleutée (périthèces visibles). En cas de circonstances favorisantes (pluie ou humectation), ces périthèces généreront les contaminations primaires en présence de végétation réceptive. **Ce type de parcelles est néanmoins très peu présent dans le vignoble régional.**

Les **parcelles à « historique »** où la maladie a été présente mais bien contrôlée.

Les conditions météorologiques de la semaine écoulée ont pu générer des contaminations lorsque le stade « 2 ou 3 feuilles étalées » est atteint. L'extériorisation des symptômes devrait avoir lieu après une période d'incubation d'environ 15 à 21 jours, soit à partir du 10 avril et peut aller jusqu'au 21 avril.

***Méthodes prophylactiques** : L'élimination d'un maximum d'organes touchés l'année précédente, en les brûlant ou en les enfouissant à l'abri de la lumière, permet de limiter les futures contaminations.*

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Eudémis (*Lobesia botrana*)

× Aude

Les piégeages sont très modestes dans l'ensemble du département. Les 1^{ers} papillons ont été capturés dans le secteur Razès.

× Gard

Le vol se généralise à l'ensemble du département. Dans le bassin Alésien et la Vallée du Rhône Nord, les prises restent faibles (moins de 10 papillons / 1 semaine). Une 1^{ère} ponte est observée dans la Vallée du Rhône Nord.

Dans la Vallée du Rhône Sud, les Costières et les Sables, le vol s'intensifie encore allant jusqu'à 120 prises en une semaine.

× Hérault

De nouvelles captures sont relevées dans les différents secteurs du département. Les effectifs sont en baisse par rapport à la semaine dernière, le vol n'est pas encore régulier.

Aucune ponte n'est observée dans les parcelles où les inflorescences sont visibles.

× Pyrénées-Orientales

Le vol de 1^{ère} génération est en cours dans les secteurs de la Plaine Nord et Sud, Aspres 1^{ers} coteaux. Les dépôts de pontes ne sont pas observés.

Évaluation du risque : Compte tenu des stades phénologiques, le risque est faible mais en légère augmentation.

Continuer le suivi des captures de papillons.



***Techniques alternatives** : dans le cadre de la confusion sexuelle, les diffuseurs doivent être mis en place avant l'émergence de la 1^{ère} génération. L'efficacité du dispositif dépend du bon respect des conditions de pose (respect des densités de diffuseurs, renforcement des bordures...).*

Pyrale de la vigne (*Sparganothis pilleriana*)

Des larves de 3 à 5 mm sont visibles sur le secteur de la Plaine Nord Tech (communes d'Espira de l'Agly, Salses...). Leur nombre reste encore faible, maximum de 5 larves pour 100 ceps observés.

Évaluation du risque : à ce jour, le risque est faible.



Nid de pyrale

Larve

Eulia (*Argyrotaenia Ijungiana*)

× Aude

Pas de prise cette semaine.

× Hérault

Quelques papillons sont piégés dans les Hauts-Coteaux, le Biterrois et les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault.

Évaluation du risque : compte tenu des stades phénologiques, le risque est nul.

ERINOSE (*Colomerus vitis*)

× Aude

Les 1^{ers} symptômes ont été repérés cette semaine principalement sur les cépages les plus développés comme le chardonnay dans le secteur Razès-Malepère.

× Gard

Des symptômes sont visibles sur les feuilles les plus développées. Sur certaines parcelles, les symptômes s'intensifient.

× Hérault

Des symptômes sont observés. Dans certaines parcelles des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et du Nord-Montpelliérais, de nombreux rameaux sont concernés par ce phytote.

× Pyrénées-Orientales

Des symptômes parfois importants sont observés sur les jeunes feuilles, notamment sur Muscat à Petits Grains et Grenache.



Erinose

Évaluation du risque : à ce jour, le risque reste faible.

RAVAGEURS SECONDAIRES

Xylena exsoleta

- × Aude, Gard, Hérault

Cette chenille est observée dans quelques parcelles sans dégâts associés dans la majorité des cas. Dans l'Aude, des niveaux de dégâts assez importants sont ponctuellement notés.

Évaluation du risque : risque faible.

Escargots

- × Aude, Pyrénées-Orientales

Pas de dégât observé.

- × Gard, Hérault

Localement, ce ravageur commence à monter dans les souches. Quelques dégâts sont observés.

Évaluation du risque : risque faible



Larve de *Xylena exsoleta* en train de manger une feuille

ACCIDENTS CLIMATIQUES

Salant

- × Gard, Hérault

Dans les zones littorales secteur Sables (Gard), du Biterrois et de la Basse Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais (Hérault), quelques nécroses sont notées en périphéries des jeunes feuilles. Elles sont liées aux forts embruns de cette dernière décade.



Dégât d'embruns marin



Note Nationale
Biodiversité



Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse de 2 pages sur un volet biodiversité associé à la santé générale des agro-écosystèmes.



Consultez la note nationale en annexe au BSV ou sur [Ecophytopic](https://ecophytopic.org)



Consultez la note nationale Focus **abeilles – pollinisateurs – réglementation** en annexe
ou téléchargez-la en cliquant [ICI](#)

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon
et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, FREDON Occitanie, Péris SAS, Ets Perret et Neoterra.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.